

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Direction Interdépartementale des Routes
Ouest

Rennes, le

10/08/24

OBJET : Coûts des charges exceptionnelles dues aux remises en état des routes et aménagements connexes après les manifestations d'agriculteurs durant le 1^{er} trimestre 2024

Par courrier du 21 mars dernier, vous vous êtes interrogé, suite au mouvement de protestation agricole du début d'année, sur le montant des dommages subis par la route et ses infrastructures à cette occasion.

A cet effet, vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des dépenses estimées à ce jour, à l'issue de la cessation des actions perpétrées sur le réseau national Ouest.

Comme vous pouvez le constater, le coût ainsi chiffré tient non seulement compte des frais de réparation du domaine public routier, mais aussi de ceux liés à l'évacuation et au traitement des déchets entreposés dessus.

Je mets en copie la CADA que vous avez saisie [redacted] le 24 mai dernier.

Annexe : Recensement des dépenses exceptionnelles en raison des manifestations 2024 des agriculteurs - DIRO

Copie : cada@cada.pm.gouv.fr

DIR	Axes concernés	dépenses immédiates (déblaiement chaussée, mise en sécurité, réparations localisées, ...)	dépenses court terme (mise en décharge de stocks provisoires de déchets, indemnisation d'entreprise pour report de travaux, traitement déchets par filière adaptée, ...)	dépenses moyen terme (réparations plus importantes)	TOTAL
DIRO	RN12 (22 - 29)	508000 €	599000 €	200000 €	1307000 €
DIRO	RN164 (22 - 29)	7000 €	179000 €	50000 €	236000 €
DIRO	RN165 (29 - 56)	185000 €	1547000 €	8000 €	1740000 €
DIRO	RN176 (22)	108000 €	80000 €		188000 €
DIRO	RN24 (56)	9000 €	20000 €		29000 €
TOTAL		817000 €	2425000 €	258000 €	3500000 €

Sous-total dépenses immédiates + dépenses court terme **3242000 €**